

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Citemes Mazout www.certigreen.be

## SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 01-07-2016 Numéro : FA2016571

Code client	CL00459	
Date d'échéance	16-07-2016	
Mode de règlement	Virement	
Date de livraison	01-07-2016	

Etude de Maître D'INVERNO Jean-Pascal Rue de Bellaire 19

4120 Rotheux-Rimière Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Provinciale n°625 à Fexhe-Slins	1,00	206,61	206,61	21,00
Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA	1,00	107,44	107,44	21,00
Remise	1,00	-20,66	-20,66	21,00
Communication virement: FA2016571 LERAT				
= = = = = = = = = = = = = = = = = = =	'un bâtiment situé rue Provinciale n°625 à exhe-Slins  Prise de RDV et contrôle d'une installation lectrique par ACA  Remise  Communication virement: FA2016571	l'un bâtiment situé rue Provinciale n°625 à fexhe-Slins  Prise de RDV et contrôle d'une installation lectrique par ACA  Remise 1,00  Communication virement: FA2016571	l'un bâtiment situé rue Provinciale n°625 à fexhe-Slins  Prise de RDV et contrôle d'une installation lectrique par ACA  Remise 1,00 -20,66  Communication virement: FA2016571	l'un bâtiment situé rue Provinciale n°625 à fexhe-Slins  Prise de RDV et contrôle d'une installation lectrique par ACA  Remise 1,00 -20,66  Communication virement: FA2016571

Taux	Base	Montant
21,00	293,39	61,61

Total HT	293,39
Total TVA	61,61
Total TTC	355,00
Acompte	0,00
Net à payer	<b>355,00 €</b>

## Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.